



Gaec des Bastilles (La Jonchère Saint-Maurice, 87)

Analyse des résultats technico-économiques 2022/2023
(moyenne des deux années)

Louis Beaure d'Augères et Sarah Reinhard



Informations générales sur la ferme

- **Gaec père-fils** (Louis Beaure d'Augères et Jean Beaure d'Augères) + 2 salariés (dont Sarah Reinhard la compagne de Louis)
- **3,5 ETP** (dont 2 associés et 1,5 ETP salarié en moyenne)
- **SAU** : 192 ha
- **Production** : vaches laitières (races : holstein et croisées hostein-brunes)
- **Elevage de 97 vaches laitières**
- **UGB** : 145 UGB techniques (149 UGB PAC)
- **débouchés** :
 - lait : Terra Lacta
 - Prix du lait :
 - 2022 : 506€/1000L
 - 2023 : 526€/1000L
 - Veaux et réformes : SARL Bertrand
 - Génisses d'élevage ou vaches en production : vendues à d'autres éleveurs
- **ferme en agriculture biologique**



Sommaire

Informations générales	1
Historique de la ferme	2
Objectifs des éleveurs	3
Caractéristiques du milieu	4
Assolement, chargement et production laitière	4
Reproduction	5
Alimentation du troupeau	5
Pâturage et autonomie	6
Schéma de fonctionnement à l'année	7
Infrastructures	8
Performances techniques	9
Performances économiques	10
Bilan sur la ferme	11

Les données de cette fiche concernent les années 2022-2023 (moyenne des deux années). Si l'information n'est disponible que pour une année, l'année est précisée.

- Les données économiques sont issues des documents comptables couvrant les années civiles 2022 et 2023.
- les consommations de concentré et de fourrages ont été calculées d'après les rations déclarées par les exploitants pour l'année 2023 (et non à partir des stocks, entrées et sorties car données non disponibles).
- Le schéma de fonctionnement (année 2022) et les données de pâturage (année 2023) sont des données déclaratives des éleveurs.
- Les effectifs, données de troupeau et de reproduction sont issus de SyneL.
- Les poids carcasses sont issus des données abattage d'Interbev.
- Les données de production laitière sont issues du contrôle laitier et du suivi réalisé par les éleveurs

HISTORIQUE DE LA FERME

Le Gaec des Bastilles a mis en place de nombreux changements successifs vers une agriculture plus autonome et économe.

2005 : Installation de Louis

- Arrêt de la production de vaches allaitantes
- objectif : doubler la production laitière pour atteindre 800 000L/an
- production de cultures de vente

2013 : mise en place du pâturage tournant

2017 : Constat d'un rythme de travail harassant, qui conduit Louis à se remettre en question. La rencontre avec Sarah accélère cette prise de conscience :

« *Quand t'es dans une roue qui tourne à fond la caisse, t'as plus que le choix de courir...* » (Louis).

2019 : Conversion à l'agriculture biologique :

- Arrêt des cultures de vente car rendements en AB trop variables → les céréales sont désormais destinées à l'alimentation du troupeau.
- Arrêt de l'achat de concentré et mise en place de mélange
- Réduction de l'effectif pour être autonomes en fourrages : passage de 110 vaches laitières à 75 vaches laitières.
- Arrêt de l'élevage en bâtiment des génisses (sauf en hiver) : elles sont désormais en pâturage tournant. → réduction du temps de travail : « *Pas de mélangeuse, pas de fumier à sortir tous les mois... Et elles pâturent de nouvelles zones ce qui réduit l'entretien à l'épareuse et améliore l'état des prairies avec l'alternance fauche-pâture.*»

2020 : Rationalisation de la conduite du troupeau :

Réforme drastique de toutes les vaches à problème → réduction du taux de cellules ce qui a eu un impact positif sur la paie de lait.

Juin 2021 : Passage en monotraite suite au départ soudain du salarié.

Dans l'incapacité d'absorber le surplus de travail car les tâches au printemps sont déjà très importantes, passage du troupeau en monotraite avec l'idée de repasser en bi-traite après l'été. Ils ne reviendront jamais en arrière. Le lait produit diminue de 25 % en volume, mais la hausse significative des taux (par effet de concentration du lait) compense cette baisse : Sarah et Louis ont constaté une hausse constante de 5-6 points de matière utile, avec en général au moins 2 points de TP et 2 points de TB en plus, ce qui représente une bonification de 50€ pour 1000L sur la paie de lait.

« *Le lait d'été a été vendu autour de 500€/1000L. Sur la paie de juillet 2021, nous n'avons perdu que 800€ sur un chiffre d'affaires de 17 000€ environ, contre toutes nos soirées de libres.* » (Louis).

La traite est en effet effectuée le matin de 9h à 11h, ce qui libère du temps pour l'observation des animaux, le soin des veaux et des génisses, mais aussi pour la famille et les loisirs.

A cette occasion, pour simplifier le travail, le pâturage tournant a été simplifié (agrandissement des paddocks et animaux présents plus longtemps dans chaque paddock. Il est toujours pratiqué ainsi aujourd'hui).

2021 : introduction de nouvelles races dans le troupeau :

- Introduction de la race Brune des Alpes dans le troupeau de prim'holstein
- production de veaux croisés avec autres races laitières (jersiaise) ou avec des races allaitantes (Charolais ou Blanc-bleu). Ils sont nourris par des tantes et vendus entre 2 semaines et 1 mois. Prix de vente pour des veaux vendus à 2 semaines : 150-200€/veau avec les croisements avec race allaitante contre 50€ en moyenne pour des veaux hostein pur ou holstein-bruns). Les veaux mâles croisés jersiais seront finalement gardés pour faire des bœufs (vendus à 3 ans) car non acceptés par l'acheteur.

2023 : démarrage du regroupement des vêlages

Objectif : fermeture de la salle de traite en hiver 2024-2025 et tous les vêlages groupés au printemps 2025.

Jusqu'à cette date, les vêlages avaient lieu toute l'année.

L'objectif recherché est multiple :

- réduire leur temps de travail
- améliorer le confort de travail des éleveurs en limitant le travail en bâtiments qu'ils apprécient peu (paillage matin et soir)
- réduire les mammites qui sont plus fréquentes en hiver du fait de l'humidité et les problèmes sur les veaux
- diminuer le recours aux fourrages stockés en quantité et en qualité (maïs ensilage, maïs aussi foin de bonne qualité) car les vaches auront moins de besoin en hiver car elles seront taries (selon les éleveurs : 18 kg de MS/j environ en lactation en monotraite contre 12 voire 10 kg de MS/j pour des vaches taries). L'objectif est d'arrêter de distribuer du maïs ensilage pendant 2,5 mois + diminution des quantités de paille utilisées.

HISTORIQUE DE LA FERME

Le fait qu'ils aient toujours de l'herbe en été (seulement 3 semaines sans herbe en année de sécheresse) facilite ce choix de grouper les vêlages au printemps. Les éleveurs misent sur tous ces gains pour contrebalancer l'impact de ce choix sur le chiffre d'affaires car le prix de vente du lait est plus faible au printemps.

Pour limiter l'impact sur la production, les vêlages seront d'abord regroupés en 2 lots pendant une année puis en un seul lot l'année suivante.

Perspectives pour la suite : analyser l'impact économique du regroupement des vêlages, arrêter le contrôle laitier et réaliser les mesures eux-même grâce à l'achat du matériel, diminuer la surface cultivée en maïs (19 ha en 2024 contre 28 ha auparavant grâce au regroupement des vêlages au printemps) et améliorer la gestion du pâturage. A plus long terme, installation de Sarah en tant qu'associée dans le Gaec au départ en retraite du père de Louis.

Les changements majeurs ont moins eu lieu sur la ration (car ils ont gardé leur mode de distribution à la mélangeuse) que sur l'autonomie, la réduction de l'effectif et l'organisation du travail avec la monotraite et le regroupement des vêlages. Les éleveurs ont ainsi fortement réduit leur temps de travail et ont renforcé leur maîtrise sur leur système. Louis a retrouvé de l'enthousiasme pour son métier et amélioré sa qualité de vie.

OBJECTIFS DES ÉLEVEURS

- **Réduire le temps de travail, améliorer les conditions de travail**, tout en maintenant une bonne rentabilité.
- **Être le plus autonome possible pour limiter les charges et garder la valeur ajoutée sur la ferme** plutôt que rémunérer les autres acteurs de la filière
- **Faire sortir les animaux le plus souvent possible** pour que :
 - les vaches et les génisses pâturent au maximum,
 - améliorer leurs conditions d'élevage et leur état sanitaire (moins de mammites, de boiteries, moins d'acidoses avec l'herbe pâturée etc.)
 - réduire la pénibilité du travail pour les éleveurs



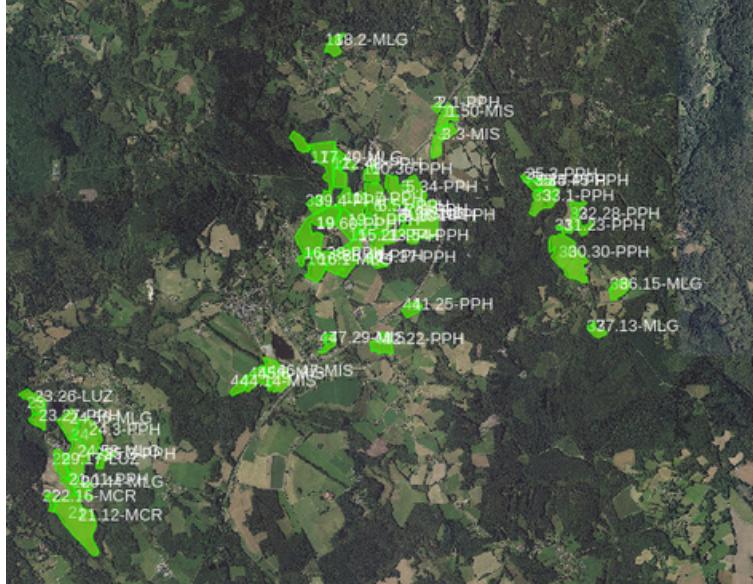
Troupeau de génisses de renouvellement au Gaec des Bastilles

CARACTÉRISTIQUES DU MILIEU

- **Altitude :** 430m
- **Type de sols :** limons légers
- **Part de terres labourables sur la ferme :** 89 % (surface labourable : 170 ha)
- **Part de ZH, landes et bois pâturés sur la SAU totale :** 15 ha de zones humides et 10 ha de bois pâturés
- **Parcellaire :** 3 sites principaux, distants de 7km.
Parcellaire relativement groupé autour de chaque site plus quelques parcelles dispatchées



Site de Grand Chaud



Parcellaire du Gaec des Bastilles



Troupeau au pré au Gaec des Bastilles

ASSEMENT 2022-2023

- **6.5 ha** de luzerne → alimentation du troupeau
- **24 à 30 ha** de mélilot → alimentation du troupeau
- **28.5 ha** de maïs ensilage
- **127 à 133 ha** de prairies

MOYENNE 2022-2023 :

PART D'HERBE DANS LA SAU :
68 % DE LA SAU



PART DE MAÏS DANS LA SAU : 15 %



CHARGEMENT : 0.88 UGB*/ HA DE SFP

* UGB techniques



moyenne des années 2022 et 2023

- **97 vaches présentes/an**
- **Quantité annuelle de lait vendue** (données laiterie) : 387 000L/an vendus
- **Quantité vendue/vache présente/an** : 4000L/vache/an

- **taux (moyenne 2022-2023) :**
 - TB : 40,8 g/kg
 - TP : 33,2 g/kg
 - taux de cellules : 280 000 cellules/ml
- **Nombre moyen de lactations/vache** (année 2022) : 3,14

REPRODUCTION

RÉSULTATS DE REPRODUCTION

- **Périodes de vêlages :** la plupart au printemps et en automne mais présence de vêlages toute l'année (sauf en été)
- **94 vêlages en moyenne en 2022-2023**
- **vêlages à 36 mois**
- **IA et monte naturelle** (6 taureaux sur l'exploitation)
- **Taux de mortalité :**
 - 12,6 % en 2022
 - 5,9 % en 2023
- **Taux de réforme :**
 - 15,5 % en 2022
 - 27 % en 2023



Troupeau de génisses de renouvellement au Gaec des Bastilles

ALIMENTATION DU TROUPEAU ET AUTONOMIE

ALIMENTATION DU TROUPEAU

- **Vaches en lactation :**
 - **accès au pâturage toute l'année dès que la météo le permet**, pâturage tournant sauf en hiver (du 15 novembre au 15 mars). L'herbe pâturee représente la majeure partie de la ration sauf en hiver ou en été en cas de sécheresse
 - **ensilage d'herbe toute l'année sauf au printemps** (15 mars-15 juin), la quantité varie suivant la disponibilité de l'herbe pâturee
 - **ensilage de maïs toute l'année**, quantité variable suivant la disponibilité de l'herbe pâturee.
 - **méteil : 0.5 à 2kg/j/VL** suivant la période de l'année → environ 650 kg de concentré/vache/an consommé
 - **foin : uniquement en hiver au râtelier dehors** mais quantité minime par rapport à l'ensilage.
 - → **au printemps, l'ensilage représente environ 20% de la ration, contre environ 90% de la ration en hiver (ensilage d'herbe + ensilage de maïs).**
- **Vaches de réformes :** ration identique aux vaches en lactation, vendues non grasses.
- **Génisses (toutes catégories) :** herbe pâturee uniquement et foin à volonté entre décembre et février. Lait jusqu'au sevrage.
- **Vaches taries :** herbe pâturee + foin tout le temps
- 5 été comme hiver ou parfois de l'ensilage d'herbe (5 kg/vache) à la place du foin.

AUTONOMIE

- **100 % autonome en concentré** (production de méteil composé de triticale, seigle, pois, féverole, avoine). Pas d'achat de correcteur azoté. Les protéines sont apportées par l'herbe pâturee et ensilée, la luzerne et le pois et la féverole du méteil.
- **100 % autonome en fourrages** (production de foin, d'ensilage d'herbe et d'ensilage de maïs).
- **Minéraux : achat de 3,5t de minéraux/an**, soit 100g/j/VL.
- **Pas d'utilisation d'engrais minéraux (ferme en AB)**. Achat de 1300t de compost et de déchets verts pour apporter de la matière organique.
- **Pas d'utilisation de produits phytosanitaires (ferme en AB)**
- **Paille :** 47t achetées/an en moyenne = 4033€/an
- **Fioul : 32 400L de fioul consommé en moyenne/an** = 169L/ha de SAU

AUTONOMIE ET PÂTURAGE

CARACTÉRISTIQUES DU PÂTURAGE

Données année 2023

Pâturage tournant. 144 UGB en 2023

SURFACE ACCESSIBLE AU PÂTURAGE : 126.33 ha au total → 0.88 ha/UGB = 65.7% de la SAU
toute la surface en prairie est pâturée sauf 7.5 ha



SURFACE DE BASE : 20 ha → 14 ares/UGB

SURFACE COMPLÉMENTAIRE : 106 ha → 74 ares/UGB

NOMBRE DE MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE DANS L'ANNÉE :



11 MOIS D'ACCÈS AU PÂTURAGE

dont 3.5 mois où les vaches passent la nuit en bâtiment mais sortent au pré la journée. L'herbe pâturée n'est jamais la seule composante de la ration des vaches laitières.



Troupeau de génisses de renouvellement au Gaec des Bastilles

MODALITÉS DE PÂTURAGE :

Focus sur le pâturage tournant au printemps :

6 lots au pâturage au printemps (pâturage de la surface complémentaire comprise) :

- 1 lot de vaches laitières (80 vaches) :
 - 10 paddocks d'environ 10 ha chacun.
 - Temps de présence : environ 7 jours/paddock.
 - Temps de retour : 60-70 jours.
- 1 lot de vaches taries, sur parcelle fixe (15 vaches)
- 1 lot de génisses de 0 à 1 an, environ 25 génisses. Sur parcelle fixe de 1,5 ha
- 1 lot de génisses de 1 à 2 ans, 25 génisses :
 - 3 paddocks de 5 ha chacun.
 - Temps de présence 15-21 jours.
 - Temps de retour de 40 jours.
- 1 lot de génisses de 2 à 3 ans mises à la repro, environ 25 génisses :
 - 3 paddocks de 5 ha chacun.
 - Temps de présence 15-21 jours.
 - Temps de retour de 40 jours.Complémentation au foin car production d'herbe insuffisante.
- 1 lot de taureaux

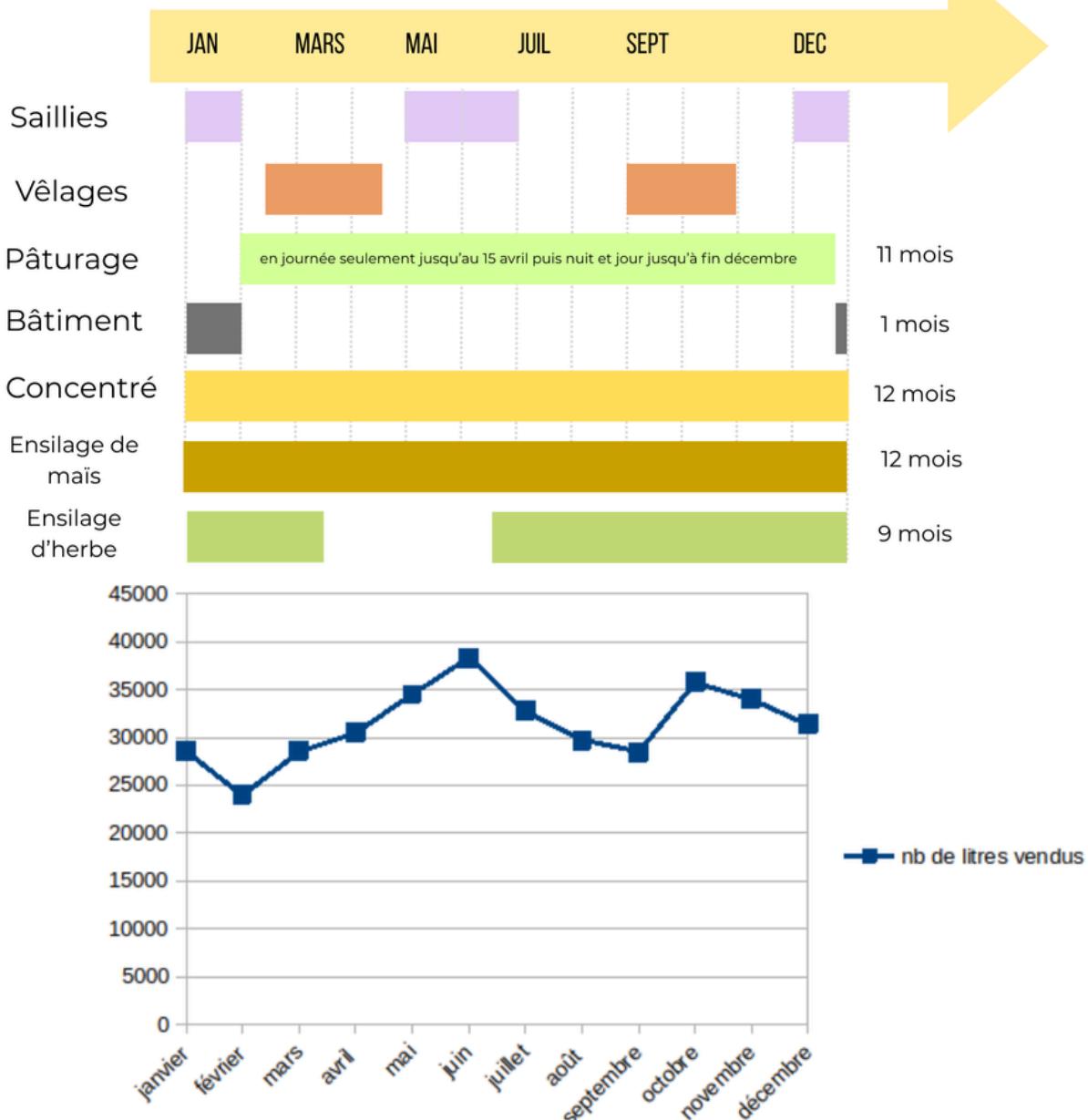


Estimation du chargement instantané moyen (sur toute la surface pâturée) : 8 UGB/ha pour le lot de vaches en lactation, ou 3.65 UGB/ha pour tout le troupeau

Après avoir pratiqué le pâturage tournant dynamique (temps de présence de 3-5 jours/paddock, temps de retour de 30 jours), les éleveurs ont décidé d'assouplir leur gestion du pâturage pour diminuer leur charge de travail suite au départ précipité de leur salarié en 2021, rallongeant de manière significative les temps de présence/paddock et les temps de retour. Les vaches taries et les génisses de moins d'un an restent quant à elles sur des parcelles fixes. Les éleveurs font de l'ensilage d'herbe, d'où la faible surface de base.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT À L'ANNÉE

Conduite du troupeau de vaches laitières au
Gaec des Bastilles en 2022



FONCIER

part du foncier en propriété : 63 %

BÂTIMENTS

Bâtiments d'élevage :

- Stabulation du site principal : construit en 1976 pour 60 vaches
- Stabulation du site de Grand Chaud : construit en 1980 pour 35 vaches

MATÉRIEL

Matériel : tout en propriété (pas de Cuma), dont 6 tracteurs, un télescopique, une moissonneuse batteuse en propriété.

Total chevaux matériel en propriété : 930 chevaux.

→ **4.8 chevaux/ha de SAU**



Troupeau de vaches laitières au Gaec des Bastilles

RÉSULTATS TECHNIQUES

PRODUITS ANIMAUX VENDUS EN 2022 ET 2023

	2022	2023
Vente de lait	CA : 190 357 euros, soit 506€/1000L	CA : 208 983€, soit 526€/1000L
	Quantité vendue : 376 488L	Quantité vendue : 397 171L
Ventes d'animaux	CA : 44 116€	CA : 43 320€
veaux	62 veaux	60 veaux
réformes	12	17
Autres	<p>Animaux vendus vifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 3 vaches en production • 11 génisses d'élevage de plus de 2 ans <p>Animaux pour la boucherie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 génisse de plus de 3 ans, vendue maigre • 2 veaux croisés (hostein x charolais ou blanc-bleu) de 7 mois • 1 taureau de réforme 	<p>Animaux vendus vifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 9 vaches en production • 1 génisse d'élevage prête à vêler <p>Animaux pour la boucherie :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 génisse de plus de 3 ans (vendue maigre) • 3 jeunes bovins mâles d'un an et demi (croisés charolais-holstein) • 1 taureau de réforme

FOCUS SUR L'ANNÉE 2022 : CHIFFRE D'AFFAIRES DÉTAILLÉ

Détail du Chiffre d'affaires 2022 du Gaec des Bastilles					
nombre	type	prix	caractéristiques	débouché	alimentation
376 488L vendus	lait	CA de 190 357 euros, soit 506€/1000L	TB : 41,1 g/kg TP : 33,3g/kg (sur l'année civile2022)	Terra Lacta	herbe pâturee toute l'année sauf pendant 15j en bâtiment exclusif en hiver + ensilage d'herbe et de maïs toute l'année, mélteil de l'exploitation toute l'année, pas de correcteur azoté
62 (60 payés en 2022)	veaux mâles ou femelles de 15 à 2 mois (âge moyen : 1 mois)	Prix moyen de 147€/veau	Tous croisés avec des races à viande ou mixtes, essentiellement croisés Holstein-Charolais	Bertrand	lait
2	veaux mâles ou femelles de 7 mois	un autocons, et un vendu 713€ (4€/Kg carc.)	178 kg carc., croisés avec races à viande	Bertrand (Charal)	lait
1	taureau de 2 ans et demi (réformé, maigre)	853€ soit 3,5€/kg carc.	244 kg carc.,	Charal (Bertrand)	non indiqué
8	génisses d'élevage de 2 à 3 ans (croisées holstein-brune, sauf une holstein pur)	800€ pour les génisses à saillir et 1200€ pour les génisses pleines		éleveurs	herbe pâturee toute l'année et foin en hiver
3	génisses d'élevage de plus de 3 ans (Prim'holstein)	1 200 €		éleveurs	herbe pâturee toute l'année et foin en hiver
1	génisse de plus de 3 ans réformée (croisée, vendue maigre)	1199€, soit 4,2€/kg carc.	285,4 kg carc, O-2	Charal (Bertrand)	herbe pâturee toute l'année et foin en hiver
12	vaches de réforme (race : Prim'holstein)	1436€, soit 4,2€/kg carc.	âge moyen : 7 ans, poids moyen : 337,7 kg carc.	Bertrand	herbe pâturee toute l'année sauf pendant 15j en bâtiment exclusif en hiver + ensilage d'herbe et de maïs toute l'année, mélteil de l'exploitation toute l'année, pas de correcteur azoté
3	vaches en production Prim'holstein	âge moyen : 6 ans et 3 mois, 1300€		éleveurs	herbe pâturee toute l'année sauf pendant 15j en bâtiment exclusif en hiver, + ensilage d'herbe et de maïs toute l'année, mélteil de l'exploitation toute l'année, pas de correcteur azoté
régularisation vente 2021		-636,36 euros			

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

COMpte DE RÉSULTAT (MOYENNE DES EXERCICES 2022 ET 2023)

remarque : les variations de stocks ont été prises en compte mais pas les variations d'inventaire animaux et végétaux.

Charges (€)		Produits (€)	
Total charges opérationnelles	41 919	Total ventes (détail ci-dessous)	245 023
engrais	0	Vente de lait (387 000L)	199 670
amendements	1 821	Vente de bovins	43 400
semences	9 098	Vente de foin	1 953
achat de concentré	0	Produits autoconsommés	150
achat de fourrages	0	- achats d'animaux	-1 920
achat de minéraux	3 591	Aides PAC	112 279
achat de paille	4 033	Autres aides et remboursements assurances	10 725
frais vétérinaires (produits + honoraires)	7 041	TOTAL Produits	366 257
Frais d'élevage et taxes animales	16 337		
Total charges de structures	245 102		
carburants et lubrifiants	39 904		
entretien matériel	26 993		
travaux par tiers	10 147		
location matériel et crédit bail tracteur	15 337		
entretien et réparation bâtiment	6 550		
fermages et mises à dispositions de foncier	30 666		
Entretien foncier	3 652		
Frais généraux (eau, électricité, frais de gestion, assurances, fournitures etc.) et taxes	47 258		
salaires et charges salariés	34 371		
cotisations sociales exploitants	30 225		
EBE (avant rémunération des associés)	79 236		
- Dotations aux amortissements	- 28 008		
- Frais financiers	- 141		
+ autres produits d'exploitation et transfert de charges	+2 312		
Résultat	53 399		

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

INDICATEURS ÉCONOMIQUES, MOYENNE EXERCICES 2022 ET 2023

Valeur ajoutée : 144 716 €

Valeur ajoutée = produits dont prime – charges opérationnelles – charges structures (hors salaires, charges sociales et impôts et taxes)

Annuités et revenu disponible :

Annuités (capital + intérêts)	11 780 €
Revenu disponible (EBE-annuités)	79 236-11780 = 67456€
Revenu disponible/associé	33 728 €

Revenu disponible mensuel/associé : 2810€/mois/associé

NB : une partie du revenu disponible sert aux prélevements privés des associés et l'autre partie sert de marge de sécurité pour l'exploitation (trésorerie)

	Gaec des Bastilles moyenne des années 2022-2023
Caractéristiques	SAU : 192 ha Nombre de VL : 97 VL Lait vendu : 387 000L chargement : 0,88 UGB/ha de SFP UMO associés : 2
Produit brut/ha de SAU	1908€/ha de SAU
Produit brut/1000L vendus	946€/1000L
Charges opérationnelles/1000L vendus	Charges opérationnelles : 108€/1000L
Charges opérationnelles+charges de structures/1000L vendus	Charges opérationnelles+charges de structures : 742€/1000L
EBE/produit brut	22 %
EBE/1000L vendus	204€/1000L
EBE/ha de SAU	413€/ha de SAU
annuités/EBE	15 %
revenu disponible par associé	33 728€/associé =2810€/mois/associé L'objectif de rémunération des exploitants est de 20 000€/an par associé (1660€/mois) donc il est atteint.

BILAN DE LA FERME

Le Gaec des Bastilles a connu de nombreux changements en 5 ans : conversion à l'AB qui a conduit à l'arrêt de l'achat de concentré (la ferme est 100% autonome en concentré, en protéines et en fourrages), mise en place de la monotraite, regroupement des vêlages au printemps pour fermer la salle de traite en hiver. Tous ces changements ont apporté un immense confort de travail aux associés et aux salariés. Ces changements ne pénalisent pas la rentabilité de la ferme (EBE de 204 €/1000L), qui génère un revenu disponible de 2800€/mois par associé, renforcé par une politique prudente d'investissements.

Le regroupement des vêlages au printemps à partir de 2025 va mener à une augmentation importante de la part d'herbe pâturée dans la ration et diminuera celle du maïs ensilage, ce qui diminuera la surface de maïs cultivée. Le pâturage tournant pratiqué par les éleveurs étant relativement souple, des gains de productivité importants sont encore possibles par une gestion plus intensive du pâturage avec des temps de présence inférieurs à 3j/paddock contre 7j aujourd'hui. Cette ferme est un excellent exemple de la manière dont peut-être amélioré le confort de travail, sans pénaliser les performances techniques et économiques, de quoi inspirer de futurs installés.

Des fiches créées par l'ADAPA ...

L'**ADAPA**, Association de Développement pour une Agriculture Plus Autonome, est créée en 1995 par un groupe d'éleveurs du Limousin qui avaient la volonté de partager leurs expériences afin d'améliorer l'autonomie de leurs fermes.

Depuis maintenant 30 ans, l'ADAPA travaille toujours avec la même entrée : accompagner l'émergence de **systèmes durables et résilients via l'autonomie**. C'est-à-dire créer des systèmes équilibrés dans leur fonctionnement agronomique, biologique, écologique, économique et sociale.

Nos actions pour aller en ce sens se répartissent en deux axes de travail : **générer des connaissances** construites et vulgarisables sur ces systèmes et **partager et diffuser** ces savoirs, à la fois lors de journées d'échanges entre agriculteurs mais aussi auprès des scolaires, agricoles ou non.

Pour en savoir plus sur l'ADAPA et les actions en cours

07.82.61.31.87

contact@adapa-asso.net

<https://adapa-asso.net/>

ADAPA

7 rue de la mairie
19450 CHAMBOULIVE



Financé par :

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES
Liberté
Égalité
Fraternité

Partenaires :

Lycée Edgard Pisani
TULLE-HAYES

EPLEFPA
Se Yrieix
La Faye

Graine d'Avenir

Lycée agricole des Vaseix

Initiatives Vertes

13 vents
afocg
Association de Gestion et de Coopératives

